

Reconnaissance du territoire (T.C. [A22-05](#), 30 novembre 2022)

Texte actuel

- J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

AFESPED (Adopté par Bureau Exécutif [A22-11](#), 23 novembre 2022)

L'AFESPED reconnaît que l'UQAM est située sur des terres volées et non cédées appartenant traditionnellement aux peuples autochtones. Ces terres font partie d'un territoire ancestral autochtone qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontres et d'échanges entre les peuples autochtones, notamment la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk). L'île de « Montréal », connue, entre autres, sous le nom de Tio'tia:ke, a toujours été un lieu de rassemblements pour de nombreuses nations autochtones. Encore aujourd'hui, ces terres sont partagées par des populations autochtones diversifiées. Nous honorons, respectons et reconnaissons ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits ni leur autorité souveraine sur les terres et les eaux que nous occupons aujourd'hui.

GRIAAC/CIÉRA-MTL

- Nous voudrions commencer en soulignant que les terres sur lesquelles nous nous trouvons font partie d'un territoire ancestral qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontres et d'échanges entre les peuples autochtones, notamment la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk). Nous honorons, respectons et reconnaissons ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits ni leur autorité souveraine sur les terres et les eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui.

Jeunesse Lambda (Modifié, Conclusion prise de celle du GRIAAC)

- L'AGECVM reconnaît que nous sommes situé·e·s sur des terres volées et non-cédées appartenant traditionnellement aux peuples autochtones et actuellement en territoire Kanien'kehá:ka (Mohawk). Notre institution se situe à Tio'tia:ke (Montréal), qui a longtemps été reconnue comme un lieu de rencontre, de rassemblement et d'échanges entre différentes nations autochtones. Nous honorons, respectons et reconnaissons ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits ni leur autorité souveraine sur les terres et les eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui.

Bureau Exécutif propose **que ces textes de reconnaissance du territoire, y compris le texte actuel, soient présentés à chaque rencontre des instances de l'AGECVM, et inscrits dans l'AGenda de l'AGECVM**

Radio du Vieux appuie

Adoptée à l'unanimité

Mandats reconnaissance du territoire : 4 textes (T.C. A22-05)

Document disponible sur notre site Internet www.agecvm.org